

Conseil des Gouverneurs

Juin 2007

Point 6.a de l'ordre du jour

Rapport sur l'application des garanties pour 2006

Monsieur le Président,

La délégation française tient à féliciter le Secrétariat pour le rapport sur l'application des garanties. Ce document avec ses annexes offre un panorama complet des principales activités menées dans le domaine des garanties pour l'année 2006 ainsi que sur les difficultés rencontrées.

Monsieur le président,

La délégation française souhaite rappeler toute l'importance qu'elle attache au principe d'universalité des garanties. Elle tient à féliciter les Etats ayant accompli au cours de l'année 2006 des démarches permettant l'entrée en vigueur d'un accord de garanties généralisées et d'un protocole additionnel. Elle invite tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à entamer au plus tôt les actions permettant de disposer de tels instruments juridiques.

Le rapport qui nous est soumis précise d'ailleurs que les activités que l'Agence peut exécuter sont limitées dans un Etat sans Protocole additionnel.

FRANCE

La délégation française invite également les Etats qui ne l'ont pas encore fait à entamer les démarches pratiques permettant la mise en conformité des protocoles sur les petites quantités de matières nucléaires (SQP) avec le modèle de protocole approuvé par le Conseil des Gouverneurs en septembre 2005.

A ce titre, l'organisation par l'Agence de séminaires visant à sensibiliser les Etats sur l'importance des principes d'universalité et de renforcement des garanties en particulier via l'entrée en vigueur d'un protocole additionnel ainsi que la modification des Protocoles sur les petites quantités doit être encouragée. La France au travers de son programme de soutien aux garanties continuera à aider l'Agence en ce sens.

Je tiens à préciser à ce sujet que le Programme français de soutien aux garanties célèbre cette année ses 25 ans d'existence. Ce programme revêt pour la France une importance toute particulière. Il s'est toujours déroulé dans de parfaites conditions de collaboration tant sur un plan humain que sur un plan technique. Nos contributions à la fois financières et en nature portent sur une grande diversité de thèmes et notamment sur les équipements, la formation, l'expertise, l'analyse ou encore les nouvelles technologies dans le domaine des garanties. Cet effort fait de la France l'un des plus importants contributeurs dans le domaine du soutien aux garanties. Nous poursuivrons nos efforts dans ce domaine. Nous invitons toutefois l'Agence à limiter les contraintes administratives et financières susceptibles de peser sur ces programmes

Monsieur le Président,

Le rapport fait également référence à l'importance d'une bonne coopération entre l'Agence et les systèmes nationaux et régionaux de contrôle.

FRANCE

A ce titre la délégation française prend note avec satisfaction des améliorations dont il est fait état dans le rapport en ce qui concerne la collaboration entre l'Agence et la Commission Européenne. La commission européenne a poursuivi son action en tant que système régional de comptabilité et de contrôle tout en apportant une assistance technique et matérielle à l'AIEA en tant que de besoins. La France encourage la poursuite des efforts entrepris et notamment la tenue de réunions de toute nature, y compris de haut niveau.

Monsieur le Président,

Le rapport fait état des efforts entrepris par l'Agence pour améliorer encore l'efficacité et l'efficience des garanties. La délégation française note avec satisfaction que des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des garanties intégrées ou encore la mise au point de méthodes, de procédures et de techniques de contrôle. Elle note également que la mise en œuvre de garanties intégrées a permis, à périmètre constant, la réalisation d'économies en terme de journées d'inspection.

Ces efforts doivent être poursuivis. Ils contribuent à la rationalisation des contrôles de l'Agence dans un contexte où elle doit poursuivre ses missions statutaires dans un nombre croissant d'installations.

De plus, les actions engagées par l'Agence au travers de la mise en place de nouvelles approches de contrôles, de la modernisation des équipements utilisés, de l'évolution vers un nouveau système de gestion des informations sont autant d'éléments importants pour permettre à l'Agence de répondre aux défis à venir.

FRANCE

D'autres éléments s'inscrivent dans cette logique de renforcement des garanties comme les travaux du Comité consultatif sur les garanties et la vérification, les travaux du SAGSI ou encore la poursuite des travaux de l'Unité d'analyse des informations relatives au commerce des technologies nucléaires (NUTRAN).

La France soutient ces travaux, tout comme l'initiative de l'Agence ayant conduit à la mise en place d'un service consultatif sur les systèmes nationaux de comptabilité et de contrôle (ISSAS)

Monsieur le Président,

Concernant l'importance de la coopération internationale dans le domaine des garanties et du renforcement du régime de non-prolifération, la délégation française tient à souligner tout l'intérêt qu'elle porte aux travaux menés dans le cadre du Projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants (INPRO) et le Forum International Génération IV (GIF). La poursuite de la participation de l'Agence dans le groupe d'experts sur la méthodologie d'évaluation de la résistance à la prolifération et de la protection physique du Forum Génération IV est de nature à renforcer la coordination entre les deux projets.

Monsieur le Président,

L'année 2006 aura également été marquée par la tenue du dixième colloque de l'AIEA sur les garanties internationales auquel un grand nombre d'experts français a participé. Cet évènement a permis de mettre en exergue la détermination de la communauté internationale à renforcer le régime des garanties. Il a également permis de mettre en

FRANCE

lumière les points sur lesquels il convient de faire porter notre action. Il reste maintenant à la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour répondre aux défis qui s'annoncent.

Monsieur le Président,

Avec ces remarques, la délégation française est en mesure de prendre note du rapport sur l'application des garanties de l'Agence pour l'année 2006.

Monsieur le Président, je vous remercie.